

COMMUNE
DE
1565 VALLON

PLANS A L'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de permis de construire, de démolir et d'exploiter

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), sont mis à l'enquête publique les plans déposés par

**Architecte ou
Mandataire responsable** : **Chablais Fischer Architectes Sàrl**
Ruelle du Bordet 2
1470 Estavayer-le-Lac

Propriétaire : **Madame et Monsieur**
Delphine et Charles Piquard
Chemin de l'Etang 4
1543 Grandcour

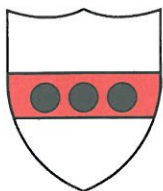
Pour la construction d'une habitation individuelle avec studio et pac géothermique, sur la parcelle art. 360 RF Vallon, au lieu-dit « L'Epena », coordonnées géographiques 2'**562'706** / 1'**192'590**.

Ces plans peuvent être consultés au Bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours, soit du **vendredi 8 juin 2018** au **vendredi 22 juin 2018**.

Durant ce laps de temps, toutes les personnes intéressées peuvent faire opposition au projet par dépôt d'un mémoire motivé au secrétariat communal.

Vallon, le 5 juin 2018

LE CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE
DE
1565 VALLON

PLANS A L'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de permis de construire, de démolir et d'exploiter

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), sont mis à l'enquête publique les plans déposés par

**Architecte ou
Mandataire responsable** : **Chablais Fischer Architectes Sàrl**
Ruelle du Bordet 2
1470 Estavayer-le-Lac

Propriétaire : **Madame et Monsieur**
Joana et Antonio Fonseca
Rue du Moulin 4
1562 Corcelles-Payerne

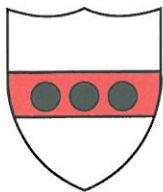
Pour la construction d'une habitation individuelle avec couvert à voitures, réduit et pac air-eau, sur la parcelle art. 361 RF Vallon, au lieu-dit « L'Epena », coordonnées géographiques **2'562'720 / 1'192'567**.

Ces plans peuvent être consultés au Bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours, soit du **vendredi 8 juin 2018** au **vendredi 22 juin 2018**.

Durant ce laps de temps, toutes les personnes intéressées peuvent faire opposition au projet par dépôt d'un mémoire motivé au secrétariat communal.

Vallon, le 5 juin 2018

LE CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE
DE
1565 VALLON

PLANS A L'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de permis de construire, de démolir et d'exploiter

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), sont mis à l'enquête publique les plans déposés par

**Architecte ou
Mandataire responsable** : **Atelier d'architecture
Espace CIM SA
Le Piolet 25
1470 Estavayer-le-Lac**

Propriétaire : **Monsieur
Rolf Pellet
Route d'Orzens 7
1700 Essertines-sur-Yverdon**

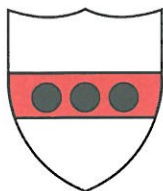
Pour la construction d'une habitation individuelle avec terrasse couverte (vitrée) et pac air-eau, sur la parcelle art. 49C RF Vallon, au lieu-dit « L'Epena», coordonnées géographiques **2'562'730 / 1'192'547**.

Ces plans peuvent être consultés au Bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours, soit du **vendredi 8 juin 2018** au **vendredi 22 juin 2018**.

Durant ce laps de temps, toutes les personnes intéressées peuvent faire opposition au projet par dépôt d'un mémoire motivé au secrétariat communal.

Vallon, le 5 juin 2018

LE CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE
DE
1565 VALLON

PLANS A L'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de permis de construire, de démolir et d'exploiter

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), sont mis à l'enquête publique les plans déposés par

**Architecte ou
Mandataire responsable** : **M. Filipe Diniz**
Chemin de la Prairie 27
1470 Estavayer-le-Lac

Propriétaire : **DK Entreprise du bâtiment Sàrl**
Route en Verdaux 13
1782 Belfaux

Pour la démolition du bâtiment existant, la construction d'un bâtiment d'habitation individuelle groupé à trois logements, sur la parcelle art. 71 RF Vallon, au lieu-dit « La Vannaz», coordonnées géographiques 2'563'045 / 1'192'155.

Ces plans peuvent être consultés au Bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours, soit du **vendredi 8 juin 2018** au **vendredi 22 juin 2018**.

Durant ce laps de temps, toutes les personnes intéressées peuvent faire opposition au projet par dépôt d'un mémoire motivé au secrétariat communal.

Vallon, le 5 juin 2018

LE CONSEIL COMMUNAL